



DIRECTION AMENAGEMENTS ET
DEPLACEMENTS / DGDUD

COMPTE RENDU DE LA REUNION « COMMISSION MODES DOUX » DU 29 MARS 2010

DATE : 13 avril 2010

Présents :

ELUS : G. GABARRE, P. BOUREAU, V. COUDREAU

MAIRIE DE BLAGNAC (MdB) : B. LANDAIS, D. LIKHT, M. ALDEBERT

CUGT : B. DELMAS, G. BAUDE

MEMBRES DE CMD : M DIAZ (AIRBUS), M SALLES (BLAGNAC CYCLOTOURISME), M BEZ (CDQ OUEST), M BELLUT (B2 CYCLE), MME MIGLOS (représentante de F.Barutello), M PALOMAR (BDDS), M TOSTON (BSDD), MME DUVOT (BSDD), M ANE (BSDD), M DUREAU (ABAVE+VELO), M CREMOUX (ABAVE), M ANDOUARD (ATB), M GARCIA (SEM CONSTELLATION)

Absents excusés : C. PONS, M. BOUILLET

A. Les éléments suivants ont été présentés :

1. Programmation cyclable (2010-2013)
2. Ligne E
 - a) Stationnement vélo
 - b) Sites mixtes
 - c) Aménagements cyclables demandés à la SMAT
3. Service vélo en projet
4. Questions diverses
 - a) Plan de circulation en cours d'élaboration
 - b) Communauté urbaine du Grand Toulouse

B. Demandes / remarques diverses :

1. Avenue Servanty

BSDD exprime son inquiétude quant à la sécurité sur les bandes cyclables avenue Servanty (problèmes de vitesse et de stationnement sauvage), une des liaisons cyclables principales entre Toulouse et Blagnac.

M Bellut propose d'enlever la bande cyclable descendante et à la place d'élargir et de protéger la bande cyclable montante. Les membres de BSDD y sont également favorables.

⇒ La proposition va être étudiée par la Ville et par la CUGT.

2. Entretien des pistes cyclables

Les membres de la CMD déplorent l'état des pistes cyclables qui ne sont pas régulièrement nettoyées et donc pour certaines impraticables.

⇒ Action CUGT. Une relance sera faite par la Ville.

3. Document transmis par G. Dureau

M Dureau demande, qu'avant de réaliser les nouveaux aménagements cyclables, des problèmes recensés dans le document envoyé à l'ensemble des membres de la Commission soient pris en compte et traités. Il s'agit d'assurer la sécurité et la continuité des parcours existants.

⇒ M Delmas propose à M Dureau de faire remonter ces problèmes à la CUGT par le biais de l'Association Vélo.

⇒ La ville va transmettre également ce dossier au pôle 8.

4. Rue Marie Curie

M Dureau demande notamment que la rue Marie Curie puisse être autorisée en double sens pour les cyclistes.

⇒ M Gabarre va transmettre la demande à M Tédjedor, adjoint au maire délégué aux transports et circulation

5. Passerelle Ritouret / Aéroport

La création d'une passerelle entre le parc du Ritouret et la zone aéroportuaire est réitérée par certaines associations.

⇒ Il paraît difficile d'étudier sur le court terme cette demande du fait de la complexité du dossier (nombreux acteurs publics concernés, coûts importants supposés...)

6. SEM Constellation

La Sem Constellation indique le dimensionnement des pistes cyclables prévues :

- 2,5 m pour une piste bi-directionnelle
- 1,5 m pour une piste uni-directionnelle

Des bandes rugueuses sont prévues sur certains trottoirs pour séparer piétons et cyclistes.

Sur l'ensemble de la ZAC, 15 kilomètres cyclables seront aménagés.

7. Aménagements le long de la ligne E

Plusieurs membres de la CMD pensent que les pistes uni-directionnelles prévues allée des Mûriers, entre la place des Marronniers et le collège Guillaumet et entre le carrefour Peupliers/Pins/Par et la sortie de la trémie, ne doivent pas être créées pour des raisons d'insécurité. Ils proposent de laisser les cyclistes sur la chaussée en agissant sur la vitesse de circulation grâce à des aménagements appropriés pour apaiser la circulation.

- ⇒ Une réflexion sera menée sur la réduction de vitesse le long des tronçons non équipés en aménagements cyclables, sans pour autant remettre en question la réalisation des aménagements précités.

8. Centre commercial Leclerc

M Bellut demande s'il est possible que Leclerc installe des stationnements vélos abrités plus adaptés.

- ⇒ MdB : transmettra cette demande à Leclerc, ne pouvant cependant imposer le choix du dispositif.

9. Plan de circulation

- M Crémoux souhaite savoir si une concertation auprès de la Commission Modes doux est prévue dans le cadre de l'étude « Plan de circulation ».

- ⇒ M Gabarre va informer Monsieur le Maire de cette demande

- M Crémoux demande de diminuer le nombre de stationnement existant sur la rue Pasteur au profit des modes doux (piétons et cyclistes).

- ⇒ Cette demande sera transmise à M Tédor, adjoint au maire délégué aux transports et à la circulation.

- Plusieurs membres de la CMD évoquent le fait que l'aménagement des pistes cyclables n'est pas possible partout, notamment, du fait de la largeur des voies, et que dans certains cas le mélange des cycles et des voitures à faible vitesse convient bien. Ils demandent que l'amélioration du réseau

cyclable passe par un apaisement de la circulation qui permet une insertion de cycliste en toute sécurité.

- ⇒ M Boureau confirme que cette demande va dans le sens de la volonté politique d'apaisement de la circulation afin de privilégier les piétons et les cyclistes.

10. Urbanisme

Les associations demandent s'il est possible de prévoir dans la réglementation urbaine l'obligation pour les entreprises de créer des douches et vestiaires pour les cyclistes

- ⇒ Cette remarque sera transmise à M Bidouilh, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

CONCLUSION : En fonction de l'avancée des travaux, un point d'étape sera fait vers la fin de l'année.